



## CIRCULAIRE DE RENTREE

### Les béatitudes de l'école catholique

Heureux les enfants et les jeunes  
qui grandissent dans la confiance,  
ils diront oui à la vie.

Heureux les enfants et les jeunes  
qui rencontrent des chrétiens joyeux,  
ils s'ouvriront au don de Dieu.

Heureux les enfants et les jeunes  
qui font l'expérience de la fraternité,  
ils donneront chair à l'Espérance.

Heureux les adultes qui, d'une manière ou  
d'une autre, s'engagent dans l'éducation,  
ils seront témoins et éveilleurs.

Heureux les enfants et les jeunes  
qui découvrent le chemin de l'intériorité,  
ils sauront accueillir leur vocation.

Heureuse l'école catholique,  
fragile et pauvre,  
elle sera servante.

*Pascal Balmand, secrétaire général de l'Enseignement catholique  
Journées nationales Fnogec, juin 2015*

Excellente rentrée à tous et toutes,

Cécile LESTRADE

## EQUIPE PEDAGOGIQUE

Chef d'établissement : Mme Cécile LESTRADE

### Pôle Maternelle :

- Mmes Sarah CAMPELS et Fabienne BOUYSSSET (suppl. F. CANITROT) PS/MS
- Mmes Justine BOUCLY et Véronique STILLMUNKES PS/MS
- Mmes Marie Christine DOMENC et Julie CAVALIE (suppl. N. FERRIER) GS

### Pôle Élémentaire :

- Mmes Sophie AUTRET, Audrey BRETAULT et Rachel PEYRAMAURE CP
- Mmes Josiane DURAND et Anne LACAZE CE1
- Mme Morgane CEARD CE1/CE2
- Mmes Frédérique TRINQUETTE et Alexandra VIDAL CE2
- Mmes Marion MONTAURIOL et Gaëlle PRIETO CM1
- Mme Véronique VICTORS CM1/CM2
- Mmes Marie-Josée GARCIA, Myriam LAY et Alexandra TERMAY CM2
- Mmes Véronique DESPICQ et Béatrice FALLOT enseignantes ASH

### Pôle Pastorale :

- Mme Marie-Emmanuelle GORISSE Culture chrétienne - Catéchisme

### Au service des élèves dans l'accompagnement quotidien

- Mmes Fabienne BLANCHARD et Béatrice CAUBET Personnel ASEM PS/MS
- Mmes Claire GALLOCHER et Mathilde SAUX Personnel ASEM PS/MS
- Mmes Anne-Cécile ARAGON et Anne MARTY ( suppl. G. FAU ) Personnel ASEM GS
- Mme Stéphanie SAVES Personnel ASEM / AE
- Mme Martine DHOOR Personnel Secrétariat
- Mmes Florence BRETHOUS et Amélie SIBOULET Personnel Assistant d'éducation (AE)
- Mmes Sabiha AMZIANE, Mélanie CABOT et Najat OUBOUYA Personnel Entretien Ménage
- M Mohamed MOUMNI Personnel Maintenance

### Au service des élèves dans l'accompagnement de l'école inclusive (PIAL)

- Mme Nathalie ARTICO AESH
- Mme Isabelle CORDRAY AESH
- M Grégory TEISSEDE AESH
- Mme Nathalie HOUBAINE AESH
- Mme Fatiha EL MORGI AESH

## HORAIRES DES CLASSES ET CALENDRIER SCOLAIRE

JOURS	CLASSES	HORAIRES
Lundi – Mardi Jeudi – Vendredi	Classes de Maternelle	8h30 (→ 8h50) à 11h45 13h30 à 16h25
Lundi – Mardi Jeudi - Vendredi	Classes de l'élémentaire	8h30 à 11h45 13h30 à 16h25
<b>Mardi 18 oct 2022</b>	<b>PAS DE CLASSE, PAS D'ACCUEIL</b> en raison d'une journée pédagogique accueillant 200 enseignants	/
Vacances de Toussaint	Du Vendredi soir 21 Octobre au Lundi Matin 7 Novembre 2022	
Vacances de Noël	Du Vendredi Soir 16 Décembre 2022 au <b>Jeudi Matin 5 Janvier 2023</b>	
<b>Mardi 3 janvier 2023</b>	JOURNEE PEDAGOGIQUE POUR TOUS LES PERSONNELS <b>PAS DE CLASSE, PAS D'ACCUEIL</b>	/
Vacances d'Hiver	Du Vendredi Soir 17 Février au Lundi Matin 6 Mars 2023	
Vacances de Printemps	Du Vendredi Soir 21 Avril au Mardi Matin 9 Mai 2023	
Pont de l'Ascension	Du Mardi 16 Mai après la classe au Lundi 22 Mai 2023 au matin	
Lundi de Pentecôte	Lundi 29 mai 2023	
Fin de l'année scolaire	<b>Du Jeudi Soir 6 Juillet (fin des cours)</b> au Vendredi matin 1 <sup>er</sup> septembre 2023	

## ACCUEIL CLASSES MATERNELLE

Le matin : à partir de 7h 30 dans la salle d'accueil : garderie pour les maternelles, gratuite

à partir de 8h00, les élèves de GS sont accueillis sur la cour intérieure

Le soir : à partir de 16h30 jusqu'à 18h30 pour les Maternelles (passé cet horaire, il n'y a plus d'accueil assuré)

Tarifs : 3€ de 16h45 à 17h30 / 4,50€ de 17h30 à 18h30

## CLAE CLASSES ELEMENTAIRES

### Cf. Pièce jointe

Pour rappel, désormais le CLAE prend en charge les élèves le matin, le midi (s'ils mangent à la cantine) et le soir.

Horaires suivants : matin dès 7h30

midi : 11h45 -13h45

soir : à partir de 16h25, avec étude (facturation uniquement à partir de 17h uniquement) jusqu'à 18h45

## MERCREDI

Seul le Centre de Loisirs fonctionne pour les Elémentaires, inscription auprès d'eux directement.

**PAS DE CANTINE LE MERCREDI, possibilité de porter son panier repas.**

L'accueil du mercredi est assuré de 7h30 à 13h30 pour les élémentaires sur l'école.

## RESTAURATION

### PAIEMENT EN LIGNE

Transmission des informations sur le **site emilie31@parentdeleve.net**

Les informations que vous pouvez lire sur le site concernant les passages à la cantine, à la garderie (classe maternelles uniquement) ne sont pas en temps réel. Nous transmettons les passages en principe le soir après 16 heures pour la cantine, le lendemain pour la garderie.

**Le service de paiement en ligne emilie31.parentdeleve.net vous permet de vérifier régulièrement les passages à la cantine et à la garderie de votre (vos) enfant (s) et de mettre les comptes à jour. Même si vous ne payez pas par CB consultez régulièrement le site pour vérifier les passages. Aucune réclamation ne sera prise en compte 2 jours après une fin de mois. Les paramètres de connexion seront envoyés fin août par SMS (nouveaux parents), ceux utilisés en 2020/2021 sont toujours valables.**

Pour les parents séparés, chaque parent pourra avoir accès aux mêmes informations.

Emilie31 sera fermé certains jours fin août pour la clôture comptable, la mise à jour des tarifs et l'ouverture de la nouvelle année.

**Consultez régulièrement le site internet « rodaf.fr » afin de prendre connaissance des dernières informations.**

### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Le prix du repas est fixé à **4,60 € pour les classes maternelles** et à **4,95 € pour les classes élémentaires**. En début d'année, nous vous conseillons de faire un **versement minimum de 10 ou 20 repas sur le compte de vos enfants**. Si vos enfants mangent occasionnellement, il faut faire un versement minimum de 4 à 5 repas.

Pour les parents qui ne souhaitent pas utiliser le paiement en ligne, le règlement des repas et de la garderie est toujours possible par chèque libellé au nom de **OGGS EMILIE DE RODAT** portant **OBLIGATOIREMENT** au dos le **NOM, LE PRENOM ET LA CLASSE DE L'ELEVE** et l'objet du règlement.

Les règlements en espèces doivent s'effectuer au secrétariat.

**AUCUNE SOMME EN LIQUIDE NE DOIT ETRE DEPOSEE DANS LA BOITE AUX LETTRES.**

## PAI (Projet d'Accueil Individualisé)

La prise de médicament sur temps scolaire n'est pas autorisée sauf **avec un PAI**, validé par le médecin de l'Education Nationale (asthme, maladie, allergies alimentaires ou autre). Il est important de se renseigner auprès de l'école et de demander les documents administratifs qui permettent cette prise de médicament sur temps scolaire. **Une trousse médicale nominative** (avec les médicaments) **au nom de l'enfant** avec une ordonnance du médecin traitant ou allergologue, **datant de moins de 3 mois**, sera à remettre la première semaine de septembre au secrétariat.

(Fournir une trousse nominative fermée, type trousse de toilette pour faciliter le transfert des trousse lors des déplacements). **PAS DE POCHE EN PLASTIQUE OU EN PAPIER.**

## CARTE DE SORTIE

La carte est fournie aux élèves de CM à la demande des parents via le cahier de liaison. Elle permet à l'enfant de sortir de l'école pour rejoindre ses parents à l'extérieur de l'établissement. La sortie des enfants qui en seront munis se fera au niveau du grand portail.

## ASSURANCES SCOLAIRES

**Garantie responsabilité civile** : chaque famille souscrit pour son propre compte cette assurance auprès de la compagnie de son choix.

Pour le **Lundi 5 septembre**, merci de fournir une **attestation en cours de validité**. Elle sera **à déposer au secrétariat de l'établissement ou à envoyer par mail à : secrétariat Lardenne via Ecole Directe.**

**(Attention, ce document ne transite plus par le biais de la classe).**

## JUSTIFICATIF DE DOMICILE

**POUR LE LUNDI 5 SEPTEMBRE 2022 :**

Pour tous les élèves résidant à Toulouse, obligation de rapporter une photocopie d'un justificatif de domicile (facture EDF, téléphone, quittance de loyer **datant de moins de 3 mois**). Elle est **à déposer au secrétariat de l'établissement, ou à envoyer scannée par mail à : secrétariat Lardenne via Ecole Directe.**

**(Attention, ce document ne transite plus par le biais de la classe).**

## SECURITE

*N.B.* : Le portail donnant sur la rue est fermé de 8h50 à 11h45 – de 12h15 à 13h15 et de 13h30 à 16h15.

- . **En élémentaire** : Pour les sorties, merci de compléter le document au dos du cahier de liaison (personnes autorisées à venir chercher l'enfant)
- . **En maternelle** : De 7h30 à 8h30 : l'enfant est accueilli dans la grande salle  
De 8h30 à 8h50 : l'enfant est amené directement dans la classe.
- . **Entrées et sorties** : Un membre du personnel sera présent au portail de 7h30 à 18h45 aux entrées et sorties des élèves.

Après 17h : Les maternelles sont récupérées « main à main » sur l'espace jeu désigné ou dans la salle d'accueil

Les élémentaires sont sous la responsabilité du CLAE. **Entrée et sortie contrôlées via le chalet.**

## ABSENCES

Les élèves sont tenus à une assiduité rigoureuse et à respecter les heures d'entrée et de sortie. Tout retard ou absence doit être signalé dans la demi-journée ( **tél. 05.34.50.56.70**) en joignant le secrétariat. A son retour l'enfant devra présenter un justificatif d'absence (mot dans le cahier de liaison).

Si une enseignante est absente, elle ne peut obtenir de suppléance sur son poste qu'après 8 jours de carence. Par conséquent, nous nous voyons dans l'obligation, soit de confier la surveillance de la classe à un assistant d'éducation, soit de vous proposer de les garder, si vous le pouvez.

## RENCONTRES PARENTS ENSEIGNANTES de RENTREE

Les enseignantes vous communiqueront en temps et en heure les modalités d'organisation de leur rencontre parents-enseignantes dans le cahier de liaison de votre enfant. Ces rencontres tiendront compte du contexte sanitaire actuel.

Vous recevrez en amont de ces dates de rencontre, un lien vidéo pour un point général de rentrée ainsi qu'une présentation de l'enseignement ASH.

PS-M1 /4 → 26/09/2022

CP → 12/09/2022

CM1 + CM1-CM2 → 13/09/2022

PS-MS2/3 → 27/09/2022

CE1 → 23/09/2022

CM2 → 22/09/22

GS → 30/09/2022

CE1/CE2 + CE2 → 20/09/2022

## SPECIAL CLASSES MATERNELLES

**Heures de rentrée** de 8h30 à 8h50 ; de 13h30 à 14h par la porte de la classe

**Heures de sortie :** à 11h45 et de 16h15 à 16h30, par la porte extérieure de la classe après 16h30 dans la salle d'accueil ou sur l'aire de jeux.

**Repas** Chaque enfant aura une serviette de table, **marquée à son nom entier**.  
Coudre un élastique dans un angle rabattu de la serviette, elle sera plus facile à mettre.

**Sieste** Les doudous et sucettes seront marqués.  
Choisissez de préférence des chaussures à scratch plutôt qu'à lacets ou à boucles.  
**Vu le nombre important d'enfants mangeant à la cantine et faisant la sieste, dans la mesure de vos possibilités, nous vous demandons instamment de récupérer votre enfant pour le déjeuner et pour la sieste (PS)**

**Objets personnels** Ils (surtout manteaux, gilets, gants et bonnets) seront marqués au nom entier de l'enfant.

**Changes** Prévoir les « accidents » pour les plus petits (changes complets et marqués) ; les changes prêtés par l'école seront **rendus propres** le plus tôt possible

**Accompagnement** Les parents s'assurent que les enfants sont rentrés dans la classe et ne s'attardent pas aux heures de rentrée et de sortie.

**Correspondance** Sur le cahier de liaison.

***Cette circulaire est à conserver, son contenu est valable pour toute l'année scolaire.***

---